

# MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

---

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:**

**CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 176.1 DU CODE MUNICIPAL,** LE RAPPORT FINANCIER AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE TRENTE ET UN DÉCEMBRE DEUX MILLE TREIZE (31 DÉCEMBRE 2013) SERONT DÉPOSÉS LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL QUI SERA TENUE LE 14 AVRIL 2014.

**DONNÉ À LA MACAZA, CE 7<sup>e</sup> JOUR D'AVRIL 2014**

Jacques Taillefer  
Directeur général/secrétaire-trésorier

---

Dépôt du rapport financier 2013

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Jacques Taillefer, directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de La Macaza, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 7<sup>e</sup> jour d'avril 2014, entre 13 h et 16 h

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7<sup>e</sup> jour d'avril 2014.

Jacques Taillefer  
Directeur général/secrétaire-trésorier